



Déclaration Liminaire-CTL 28 Mars 2013

Monsieur le Président du CTL,

Ce CTL est l'occasion pour les élus Force Ouvrière de dénoncer une fois encore tous les méfaits de la RGPP et maintenant de la MAP (Modernisation de l'Action Publique).

Que ce soit le gel du point d'indice depuis 2010, les frais de déplacement dont la dernière revalorisation remonte à 2006, les promotions internes de plus en plus réduites, les budgets en diminution constante, les suppressions d'emplois qui favorisent uniquement la dégradation des conditions de travail, tout est mis en œuvre pour que ce soit les agents qui paient la facture de la rigueur et de l'austérité.

En CHSCT Ministériel, le 18 décembre dernier, **FO** Finances fustigeait la diminution des moyens de fonctionnement, les suppressions d'emplois, les restructurations permanentes, l'organisation du travail, qui ne cessent d'aggraver les conditions de travail des agents.

Il s'ensuit que la souffrance au travail augmente encore, comme l'attestent depuis des années les rapports annuels de tous les Médecins de Prévention et des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail (ISST).

Par ailleurs, les agents des accueils subissent de plus en plus d'incivilités, d'agressions.

C'est pourquoi les élus Force Ouvrière tiennent à rappeler certaines de leurs revendications qui leur tiennent à cœur :

- **Stopper immédiatement les suppressions d'emplois**
- **Renforcer toutes les missions de la DGFIP**
- **Améliorer rapidement et concrètement les conditions de vie au travail**
- **Revaloriser les rémunérations et les frais de déplacement**
- **Augmenter le volume des promotions internes**